

Image not found or type unknown



## Construction d'un abri jardin

Par **steff312**, le **05/03/2009** à **17:21**

Bonjour je voudrais faire construire un abri jardin, sur mon terrain, en parpaings d'une dimension maximum de 20 m<sup>2</sup>. Dois je demander un permis de construire à la mairie de mon domicile ? Pour les voisins quel est la hauteur à ne pas dépasser ? Merci